

Les tractations au Congo finies “à 95 %”

Congo Un pas positif a été fait dans la nuit de samedi à dimanche pour dénouer la crise politique.

Les évêques congolais et les négociateurs chargés de trouver une transition pacifique au Congo ont travaillé toute la nuit jusqu'à 5 heures, samedi matin, pour avancer dans la mise au point d'un accord avant de rejoindre leurs diocèses pour la célébration de la Nativité.

“*Les difficultés sont aplanies à 95 %*”, a déclaré Mgr Marcel Utembi, président de la Conférence épiscopale congolaise (Cenco) et la signature de l'accord est programmée pour le vendredi 30 décembre prochain. “*Il faut trouver qui va signer dans chacun des camps*”, indique à “La Libre Belgique” une source à la Cenco, “*et voir comment la population va avaler ça*”.

Les deux parties se sont en effet entendues pour que Joseph Kabila, honni par une grande part des Congolais, reste au pouvoir un an de plus que ce que lui permet la Constitution, soit jusqu'à l'élection de son successeur (qu'il n'a pas organisée dans les temps cette année); celle-ci est fixée, en même temps que les législatives à la fin 2017.

“*Mais il y a des garde-fous*”, précise la source à la Cenco. Ainsi, l'accord précise qu'on ne touchera pas à la Constitution, “*ni par révision, ni en organisant un référendum à cette fin, et que (le Président) ne pourra donc pas se présenter à un troisième mandat*”. En outre, un comité de suivi sera chargé de contrôler l'application de

l'accord et son exécution.

Selon Mgr Utembi, ce poste a été attribué à l'opposition non-signataire de l'accord du 18 octobre, qui autorisait Joseph Kabila à rester en place, en dépit de la Constitution, jusqu'à après avril 2018, en échange d'un poste de Premier ministre.

Le Premier ministre au parti de Tshisekedi

C'est le Rassemblement d'opposition, présidé par le vieil opposant Etienne Tshisekedi et non signataire de l'accord du 18 octobre, qui se voit attribuer le poste de Premier ministre. Exit, donc, le nouveau gouvernement investi jeudi dernier par l'Assemblée nationale, composé de 67 membres et dirigé par le Belge

Samy Badibanga.

Par ailleurs, la composition du bureau de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante), qui a échoué à préparer les élections dans les temps, sera modifiée. Son président, Corneille Nangaa, est jugé par l'opposition totalement inféodé à Joseph Kabila. Quant aux mesures de “*décrispation*” (libération de détenus politiques), elle ne semble pas entièrement réglée alors qu'on con-

inue à arrêter massivement – et à torturer, selon certaines sources – ceux qui s'opposent au maintien de Joseph Kabila à la tête de l'Etat.

En outre, le camp présidentiel ne veut pas entendre parler de l'abandon des poursuites – politiquement motivées, comme l'a clamé la juge à l'origine de celles-ci et qui a fui en Europe – contre le principal rival de M. Kabila, l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi. Âgé de 45 ans, M. Kabila est au pouvoir depuis 2001.

Marie-France Cros

La signature de l'accord de ce weekend est programmée pour le vendredi 30 décembre prochain.